25M le 10 04 2012

**ABEILLE TAXI**

**Société à responsabilité limitée**

**au capital de 10 000 euros**

**Siège social : 6, lotissement Océan Soleil**

**85520 SAINT VINCENT SUR JARD**

**RCS LA ROCHE SUR YON en cours**

---

Les soussignés :

- **Madame BROCHARD Béatrice,**

née le 27 mars 1969 à Les Sables d'Olonne (Vendée)

demeurant 6, lotissement Océan Soleil 85520 SAINT VINCENT SUR JARD (Vendée)

de nationalité française

- **Monsieur BROCHARD Stéphane,**

né le 4 août 1965 à Les Sables d'Olonne (Vendée)

demeurant 6, lotissement Océan Soleil 85520 SAINT VINCENT SUR JARD (Vendée)

de nationalité française

mariés ensemble en la mairie de Curzon, le 26 mai 1990, sous le régime de la communauté légale de biens.

se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société ABEILLE TAXI, pour désigner d'un commun accord les premiers Gérants de la Société, conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts de ladite société.

**A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :**

**NOMINATION DU GERANT**

Les soussignés nomment en qualité de Gérant de la Société

- Madame BROCHARD Béatrice (née MOUSSION) demeurant 6, lotissement Océan Soleil 85520 SAINT VINCENT SUR JARD, pour une durée illimitée

Elle n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,

BB BS

Elle déclare accepter les fonctions de Gérant qui viennent de lui être confiées.

Elle affirme n'exercer aucune autre fonction, et ni être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

**POUVOIRS DU GERANT**

Le Gérant exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre III des statuts.

**REMUNERATION DU GERANT**

En rémunération de ses fonctions, le Gérant aura droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine délibération des associés.

Il aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à SAINT VINCENT SUR JARD,
Le trente mars deux mille douze

en autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

| | |
|---|---|
| **Mme BROCHARD Béatrice** | (mention manuscrite « bon pour acceptation des fonctions de gérante » et signature)<br>Bon pour acceptation des fonctions de gerante<br>Brochard |
| **Mr BROCHARD Stéphane** | (signature) |